



## Caution non rendue par le propriétaire

Par **laurence1**, le **03/12/2008** à **09:00**

bonjour, j'ai déménagé au mois de juillet, on a fait un état des lieux de sortie qui correspond à quelques choses près à l'état des lieux d'entrée. au bout de 2 mois le propriétaire m'envoie un courrier avec une facture d'artisan correspondant au montant de la caution. sur celle-ci les travaux n'ont rien à voir avec l'état des lieux (peinture sol .....). entre temps j'ai égaré ma copie d'état des lieux de sortie. j'ai écrit au propriétaire afin qu'il m'explique les travaux et qu'il m'envoie le double de son état des lieux. il fait le mort malgré une relance de ma part. La caution étant de 1200€ et bénéficiant du RMI j'aimerais bien pouvoir la récupérer au moins en partie. comment puis-je faire ?